

La patrie suisse

Autor(en): **G.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 28

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de... Depuis quand exerce-t-elle ses ravages ? Nous le verrons plus loin.

Abel Hermant explique que le but est un point vers lequel on vise — conformément d'ailleurs au dictionnaire : on va, on marche, on arrive au but; on le touche, on l'atteint, on le dépasse; on vise, on manque le but. La Fontaine écrit au figuré : « Son cœur devint le but de tous les traits. »

Alors, que s'est-il passé ? Un jour, dans quelque salon où l'on s'ennuie, ou ailleurs, quelqu'un, au lieu de dire : L'ambassadeur est parti dans le dessein de renseigner son gouvernement, aura déclaré que l'ambassadeur était parti dans le but de renseigner son gouvernement, ce qui n'a aucun sens. C'est à peu près comme si l'on prétendait que l'ambassadeur était parti dans le point...

Que de fois n'entend-on pas, ne dit-on pas : Dans le but de simplifier cette affaire on... le débat, au lieu de : Pour simplifier...

Ce tout petit mot : *pour*, bien français, suffit amplement. Pourquoi l'échanger contre un barbarisme; un germanisme, serions-nous presque tenté de dire si, — nous le répétons — ce n'était pas seulement en Suisse, mais en France que nous en voyons la floraison.

Mais attendez : nous ne sommes pas au bout de nos découvertes ! Vous verrez combien nous avions raison tout à l'heure de remarquer que sur un tel terrain il fallait marcher prudemment.

Il nous tombe sous les yeux deux livres substantiels édités à Bruxelles. Dans l'un : *Parlons bien*, l'auteur, Georges Rens (G. O. d'Harvé), lauréat de l'Académie française enregistre dans le but, qu'il affirme être employé par « Châteaubriand, Hugo, Balzac, Sainte-Beuve, Flaubert, Loti, France, G. de Nerval, Mendès, Descaves, etc. » Dès l'instant que Flaubert est de la partie, il n'y a rien à repêcher.

Le second livre, *Parlons mieux*, paru ultérieurement, revient sur la fameuse locution; il explique que le « but » est un dessein dont on poursuit avec constance la réalisation.

Au Dictionnaire Général de la langue française, on constate à propos du mot dessein : « une idée suivant laquelle on se propose d'exécuter quelque chose » ou encore « une idée qu'on a d'exécuter quelque chose ». Mais nulle part, pas plus à but qu'à dessein il ne fait ces mots synonymes l'un de l'autre. Il se borne à expliquer que *dessein* s'écrivait *dessin* jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, bien qu'au quinzième, dans la Chronique des Chanoines de Neuchâtel on parle d'un *desseing* du seigneur de Romont. Excusez si nous ajoutons encore l'opinion de Richelet, l'auteur d'un dictionnaire du dix-septième siècle, qui désapprouve l'emploi des deux orthographes : « Quelques modernes écrivent le mot de « dessein » étant terme de peinture, sans s'après les deux s; mais on ne les doit pas imiter en cela ». L'Académie française n'en enregistrait pas moins « dessin » en 1798.

Si à propos de « dans le but de... » les opinions sont partagées, en revanche, le linguiste belge que nous avons cité, condamne, suivant les bons auteurs, l'expression « remplir un but ». Il cite ce mot de Gaston Boissier : « Atteignez le but, ce sera déjà fort joli ! »

Je me proposais de terminer là mes réflexions lorsque, soudain, le dictionnaire Gattel vient me tourmenter l'esprit. Au mot *but*, voici en effet ce qu'on lit : « Au figuré, la fin qu'on se propose; vues, desseins, avec cette différence suivant Girard, que le *but* est plus fixe : c'est où on veut aller... »

Il est compréhensible dès lors que Châteaubriand, Gérard de Nerval, — le livre de Gattel date de 1837, — écrivent : dans le but de...

Gardons cependant pour la bonne bouche cet excellent et respectable Littré où, sans doute, Abel Hermant, puise ses arguments :

« Cette locution — dans le but de... — est très usitée, mais elle n'est pas aisée à justifier. On n'est pas dans un but, car si on y était il serait atteint... »

L. Mogeon.

IMITEZ L'ABEILLE, VOISINE

à Pierre Ozaire.

*Si j'étais la mignonne avette,
J'irais bourdonnant, bourdonnette
M'esbaudissant en les hailliers
Dans le carmin des églantiers.
— Vienne l'importun moucheron
J'aurais toujours mon aiguillon !*

*Si j'étais la mignonne avette,
Toujours bourdonnant, bourdonnette,
J'irais de corolles en corolles
Leur raconter des fariboles.
— Vienne l'importun moucheron
J'aurais toujours mon aiguillon !*

*Si j'étais la mignonne avette,
J'irais bourdonnant, bourdonnette,
Troubler la sieste du voisin
Qui prend des airs de séraphin !
Et s'il se fâche pour de bon,
J'aurais toujours mon aiguillon !*

*Las ! je ne suis pas une avette
Et je me ris de vos sagettes
En fredonnant une chanson,
Cher voisin, vous avez raison :
Ne suis qu'une humble bergerette
Et je retourne à mes moutons.*

Sylvabelle.

La Patrie Suisse. — Ce sont des actualités, presque exclusivement, qu'évoquent les 27 illustrations du dernier numéro de la « Patrie suisse » (No 777, du 4 juillet) : voici, tout d'abord, la figure énergique du nouveau chef d'Etat-major général, colonel Henri Roost, et celle presque aussi énergique, d'un autre chef ayant souvent conduit ses troupes à la victoire, M. Hermann Lang, directeur de musique, qui a porté à un haut point de perfection et qui a conduit de magistrale façon la partie musicale de « Davel » au théâtre du Jorat, à Mézières, puis ce sont le centenaire de la réunion de Riehen à Bâle, la semaine de l'Enfant à Genève, la Croix-Rouge suisse à Vevey, la première fête de la fleur à Genève, les journées suisses de Strassburg, le premier grand prix motocycliste suisse, le monument de Sion aux soldats morts, la nouvelle maison d'école de Hauterive, l'ascension du « Léman », enfin de très belles vues alpêtres : au sommet du Mont-Rose, la Jungfrau prise des Maennlichen, Brunnen, un berger dans l'Engadine, en face du Piz Rosatsch et de la Bernina : un ensemble tout à fait remarquable, foncièrement suisse et national. G. B.

SUR LES DENTS !!

UNE nouvelle sensationnelle est arrivée d'Angleterre. Un bacille nouveau aurait été découvert par les savants du « Bland Sutton Institute », qui est, chez nos voisins, un établissement dans le genre de l'Institut Pasteur. Et ce bacille ne serait autre que celui qui produit la carie dentaire.

Concevez-vous tout ce que la découverte de cet infiniment petit, ouvre d'espérance aux humains ? Quand on connaît la cause du mal, on n'est pas loin de trouver le remède. Demain peut-être, on aura les moyens de guérir, voire même d'éviter le mal de dents, ce mal affreux qui, de l'enfance à la vieillesse, nous torture, et que les gens facétieux appellent le « mal d'amour », par antiphrase apparemment.

Vous rappelez-vous les vers picaresques de la « Plombée ou l'Art de plomber les dents », que récite le joyeux sous-préfet du « Monde où l'on s'ennuie » ?

Muse, s'il est un mal, parmi les maux divers
Que le ciel en courroux épand sur l'univers,
Un mal dont justement le bon goût s'effarouche
C'est celui dont le siège est placé dans la bouche.
Ah ! qu'arracher sa dent semble alors plein d'appas !

Guériss-la... c'est bon à dire; mais quand la carie s'y est mise, quand elle a dégradé l'émail, abimé le périoste, creusé la racine comme le ver creuse une noisette, il n'y a plus hélas !... qu'un baume à employer : le « baume d'acier ».

Et c'est là d'ailleurs, le seul baume qu'on ait connu, le seul remède qu'on ait employé contre le mal de dents, jusqu'au début du XIX^{me} siècle.

C'est que, au temps passé, l'art dentaire était, de toutes les parties de la médecine, la moins

estimée. Les médecins, personnages considérables à la cour et à la ville, dédaignaient les chirurgiens qui, pendant longtemps, n'avaient guère tenu plus de place dans l'état social que les barbiers. Et les chirurgiens eux-mêmes méprisaient les dentistes.

L'art dentaire était complètement abandonné aux charlatans de la foire. Un savant de la Faculté se fut cru déshonoré s'il lui avait fallu soigner des molaires, ces molaires fussent-elles royales.

Quand on avait mal aux dents, on s'en allait trouver un de ces opérateurs à la rude poigne qui gitaient en quelque échoppe du quartier des Halles ou exerçaient en plein vent.

Ils extirpaient, plus ou moins adroitement, la dent malade et vous vendaient quelque poudre ou quelque elixir inoffensif. C'était là tout ce qu'on pouvait attendre d'eux. Ces charlatans si décriés que les barbiers-saigneurs eux-mêmes refusaient de les admettre dans le corps phlébotomisant, ne savaient rien de rien. Ils n'avaient aucune idée ni de l'histologie, ni de l'hygiène des dents, ni, à plus forte raison, de la prothèse dentaire. Et toute leur science opératoire se réduisait à l'extraction.

C'est au Pont-Neuf que se trouvaient les plus célèbres arracheurs de dents.

Il y avait là, dans les premières années du XVII^{me} siècle, un certain maître Arnaud, qui se disait « Dentiste du Pape et des Cardinaux ». Il y avait encore « l'Anglais à la fraise jaune », ainsi nommé à cause d'un collet à godron de cette couleur qu'il portait toujours au cou.

Mais le plus fameux praticien du Pont-Neuf du XVII^{me} siècle, ce fut Carmeline, habile arracheur de dents et bonisseur de génie. Une mazarinade de 1649 nous le montre installé aux pieds du cheval de bronze.

Carmeline, charlatan lettré, avait emprunté sa devise à Virginie : « Uno avulso non deficit alter », ce qui, j'imagine, signifiait, dans l'interprétation du baladin : « Ne craignez pas de vous en faire arracher une; il vous en restera toujours d'autres. »

Bien qu'ayant dans sa boutique force « d'avers, pélicans, poussoirs, rifragans » et autres outils pour l'extraction des dents, Carmeline mettait sa coquetterie à ne pas s'en servir et prétendait extraire les molaires les plus récalcitrantes rien qu'avec le pouce et l'index, ou de la pointe de son épée.

Après lui, il faut franchir un siècle pour trouver au Pont-Neuf un arracheur de dents dont la célébrité égale la sienne.

Gros-Thomas est l'étoile du charlatanisme dentaire au XVIII^{me} siècle, comme Carmeline le fut au XVII^{me}.

C'était un gaillard d'une habileté peu commune et d'une force herculéenne. Coiffé d'un casque d'argent massif, vêtu d'un habit à la turque orné de dents, de mâchoires et de pierres, armé d'un sabre long de six pieds, il attirait la foule par ses boniments tonitruants.

Quelque client montait-il sur son échafaud, Gros-Thomas le faisait asseoir à terre sur un carreau, lui engageait la tête entre ses deux cuisses; et alors, la dent eût-elle triple racine, il fallait qu'elle vint.

Cependant quelques opérateurs plus sérieux et qui n'exerçaient pas sur des tréteaux commençaient à se montrer dans Paris. Certains d'entre eux possédaient l'art d'obtenir les dents avec de la cire, du plomb et même de l'or. On commençait aussi à pratiquer la prothèse dentaire, mais de quelle façon primitive ! L'opérateur commandait des dents d'ivoire à peu près de la grandeur de celles auxquelles il fallait les substituer, et il les perceait pour y passer un ou deux fils d'or avec lesquels il les attachait aux dents voisines. Vous jugez comment ça pouvait tenir. « Il y a des vieilles femmes, disait un médecin du temps, qui portent un ratelier tout entier de fausses dents, et qui n'osent point ouvrir la bou-